

INFORMATION COVID 19

SAISON 2022.

Chère Cliente, Cher Client,

Nous vous demandons de prévoir (vos masques si besoin) ainsi que du gel et des lingettes désinfectantes.

Nous attendons JUIN pour savoir si cette année encore pour votre sécurité nous allons vous demander d'amener **vos couettes et couvertures** . (Attention les nuits peuvent être fraîches)

Merci de votre compréhension.

Puis-je demander un remboursement de mon séjour ?

Aucun remboursement ne pourra être accordé suite à ces nouvelles mesures d'accès aux campings pour des motifs tels que : non-présentation le jour de votre arrivée, inquiétude personnelle, changement d'avis....

J'ai pris l'assurance annulation:

Si vous avez souscrit lors de votre réservation l'assurance annulation de séjour de notre partenaire " Campeze couvert", vous pouvez les contacter afin qu'ils puissent vous répondre précisément en fonction de votre situation Par mail : sinistre@campez-couvert.com. Egalement, avant de prendre contact vous pouvez vous renseigner sur notre site internet à l'onglet [«assurance annulation »](#) afin de connaître les conditions et les clauses. En tout état de cause, si vous maintenez votre décision d'annuler, il faudra en complément des démarches engagées avec l'assureur, nous prévenir par mail de votre choix.

Je n'ai pas pris l'assurance annulation:

Dans le cas où vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation de séjour lors de votre réservation et que vous souhaitez annuler, les conditions générales du contrat seront appliquées.

Toute l'équipe du camping l'Océane
vous souhaite un excellent séjour